

Engagement en environnement



« Soucieuse de préserver les ressources naturelles et la qualité du milieu de vie de ses employés et de ses voisins, Énergie électrique s'engage, dans une perspective de durabilité, à améliorer en continu ses performances environnementales. À cet égard, nous endossons entièrement la politique ESS d'Alcan Inc. et, avec l'implication de chaque employé supporté par un système de gestion efficace, nous harmonisons nos activités pour protéger l'environnement, en tenant compte des parties intéressées. »

LES PRINCIPES SUIVANTS SONT À LA BASE DE NOTRE ENGAGEMENT:

PRINCIPE GÉNÉRAL

- Énergie électrique prend toutes les mesures pour prévenir ou réduire toutes formes de pollution pouvant résulter de ses activités et pour réduire ses besoins tant en énergie qu'en ressources naturelles. Elle maintient et améliore en continu son système de gestion environnementale et, se fixe des objectifs et des cibles annuellement afin de s'imposer l'amélioration continue de ses performances.

Principes spécifiques

Exigences légales et autres

Les lois et règlements en matière d'environnement, de même que les autres exigences auxquelles nous avons souscrit, seront respectés. Si des écarts sont identifiés, des solutions appropriées et économiquement réalisables seront élaborées et mises en place aussi rapidement que possible.

Rejets

Les rejets à l'eau, au sol et à l'atmosphère sont maintenus au niveau minimum qu'il est techniquement et économiquement possible d'atteindre.

Résidus

La génération de résidus est réduite au minimum qu'il est techniquement et économiquement possible d'atteindre et leur gestion, orientée prioritairement vers le recyclage, se fait selon les pratiques reconnues.

Efficacité énergétique et utilisation de la ressource eau

Notre consommation d'énergie électrique et de combustibles fossiles est réduite à un niveau minimum tout en produisant le maximum d'électricité avec l'eau disponible.

Nouveaux établissements

Toute nouvelle installation intègre, dès sa conception, un ensemble de mesures qui protègent adéquatement l'environnement: choix de la technologie principale et des équipements connexes, mise en place des moyens de contrôle, formation du personnel etc.

Aménagements


Les abords et les aires extérieures des établissements offrent une ambiance agréable aux employés et aux communautés qui vivent à proximité.


Changements climatiques


Les impacts anticipés des changements climatiques pourraient nous amener à modifier notre gestion des ressources hydriques. Nous suivons donc de près l'ensemble de la recherche sur ce sujet afin d'alimenter notre réflexion pour définir notre stratégie d'adaptation à ces changements.

Communication

La protection et l'amélioration de l'environnement font l'objet de communications aux employés, aux sous-traitants, aux communautés environnantes et aux représentants des divers paliers de gouvernements.


Donald Dubé
Directeur


Michel St-Hilaire
Président,
Le syndicat des
travailleurs(euses)
d'Énergie Saguenay, Inc.


Pierre Simard
Président,
Le syndicat des
Employés d'Énergie
électrique Québec Inc.